

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil tenue le 1^{er} février 2022, à 19 h 32, sous la présidence de M. Carl Lévesque. Cette séance fut tenue par vidéoconférence et rendue disponible sur la chaîne YouTube de la Ville de Longueuil.

Présences :

Marc-Antoine Azouz
Rolande Balma
Lysa Bélaïcha
Reine Bombo-Allara
Karl Ferraro
Sylvain Larocque
Carl Lévesque
Marjolaine Mercier
Jonathan Tabarah

Autre présence :

Véronica Mollica, chef de division, séances et avocate principale

1. OUVERTURE

VL-220201-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

VL-220201-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-220201-1.3

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il est tenu une période au cours de laquelle la secrétaire de l'arrondissement lit les questions des citoyens qui ont été reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

VL-220201-1.4**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL TENUE LE 11 JANVIER 2022**

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil tenue le 11 janvier 2022 à 19 h 30, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**3. COMMUNICATIONS****4. FINANCES****VL-220201-4.1****DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'EXERCICE DES POUVOIRS DE DÉPENSER DÉLÉGUÉS À CERTAINS FONCTIONNAIRES (SD-2021-3867)**

Il est procédé au dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs de dépenser délégués à certains fonctionnaires, pour la période du 29 novembre au 12 décembre 2021.

VL-220201-4.2**DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'EXERCICE DES POUVOIRS DE DÉPENSER DÉLÉGUÉS À CERTAINS FONCTIONNAIRES (SD-2022-0089)**

Il est procédé au dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs de dépenser délégués à certains fonctionnaires, pour la période du 13 décembre 2021 au 16 janvier 2022.

5. RESSOURCES HUMAINES**6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES****7. BIENS IMMOBILIERS****8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES**

VL-220201-8.1**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT VL-2022-800 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 01-4501 SUR LE ZONAGE, AFIN D'AJOUTER DANS LA ZONE H22-232 LES USAGES RESSOURCES PRIVÉES D'HÉBERGEMENT POUR HANDICAPS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT ET SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES ET AUX PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ ET DE PRÉVOIR UNE DISPOSITION PARTICULIÈRE APPLICABLE AUX STATIONNEMENTS POUR LES USAGES INSTITUTIONNELS (DISTRICT COTEAU-ROUGE)**

Il est proposé d'adopter le second projet de *Règlement VL-2022-800 modifiant le Règlement 01-4501 sur le zonage, afin d'ajouter dans la zone H22-232 les usages Ressources privées d'hébergement pour handicaps liés au développement et Services aux personnes âgées et aux personnes ayant une incapacité et de prévoir une disposition particulière applicable aux stationnements pour les usages institutionnels (district Coteau-Rouge).*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CIRCULATION ET TRANSPORT**10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME****11. AFFAIRES DIVERSES****12. CLÔTURE****VL-220201-12.1****PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil de l'arrondissement interviennent à tour de rôle.

VL-220201-12.2**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé de lever la séance, il est 19 h 46.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La secrétaire de l'arrondissement,

Carl Lévesque

Véronica Mollica